RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTERE
Arrondissement de MORLAIX
Canton de Landivisiau

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212901284-20260311-DEL_2026_001-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **LOC-EGUINER**

SEANCE DU 10 MARS 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	**10**	**9**

Date de la convocation :
26 février 2026
Date d'affichage :
26 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix mars **à dix-huit heures,** le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en Salle de Conseil Municipal, sous la présidence de **M. Henri BILLON, Maire.**

Présents : Henri BILLON, Marie-Laure GUEGUEN, Éric DONVAL, CHRISTELLE PAPE, Olivier CLOAREC, Serge MIOSSEC, Michel BOULC'H, Myriam RIOU, Evelyne DONVAL

Absent(s) : Guillaume NICOLAS, (pouvoir à Eric DONVAL)

Secrétaire de séance : Marie-Laure GUEGUEN

Délibération n°2026-001
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2025

Aucune remarque, ni observation n'étant formulée, Monsieur le Maire invite les élus à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 17 Décembre 2025.

Ainsi, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des voix :

- Approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 17 décembre 2025.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Loc-Eguiner, le 11 mars 2026

Le Maire, Henri BILLON

La secrétaire de séance, Marie-Laure GUEGUEN

MAIRIE DE LOC-EGUINER 29400